

Le conseil du territoire PARIS TERRES D'ENVOL

Siège

Boulevard de l'Hôtel de ville 93600 Aulnay-sous-Bois
(Seine Saint-Denis)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Présents : 41
Excusés : 22
Absents : 17

REUNION DU 16 MAI 2022

Le président certifie, sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire du présent acte
(conformément à l'article L2131-1 du CGCT)
Affiché le :

L'an DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, le LUNDI SEIZE MAI à VINGT HEURES, le conseil de territoire, dûment convoqué le DIX MAI DEUX MILLE VINGT-ET-DEUX, s'est réuni, à Aulnay-sous-Bois, Espace Pierre Peugeot 1 boulevard André Citroën, sous la présidence de madame Martine VALLETON.

ETAIENT PRESENTS M. ASENSI François, M. ATTIORI Olivier, M. BAILLON Jean-François, Mme BELMOUDEN Fatima, M. BELOUCHAT Rachid, M. BLANCHET Stéphane, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme BRAIHIM Marwa, M. CANNAROZZO Frank, M. CHAUSSAT Jacques, Mme COLLET Marie-Claude, M. DACHIVILLE Romain, Mme DE CARVALHO Virginie, Mme FAOUZI Hanane, M. GESELL Quentin, M. GUYON Olivier, Mme HERSEMEULE Carmen, Mme JAOUANI Amel, Mme LANCHAS-VICENTE Karine, M. LASTAPIS Michel, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme LEMARCHAND Brigitte, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. MANGIN Anthony, Mme MAROUN Séverine, M. MARQUES Paulo, Mme MEKKI Chérifa, Mme MEYER Karine, M. MILLARD Jean-Luc, Mme MISSOUR Sabrina, Mme MOREAU Chantal, M. MORIN Sébastien, M. MOULINEUF Serge, Mme PERRON Christine, M. PRUNIER Gérard, Mme ROLAND IRIBERRY Nelly, M. SIBY Oussouf, M. TURBIAN Julien, Mme VALLETON Martine, M. VAZ Micaël, Mme YERRO Georges-Marie.

EXCUSES Mme BENAMMOUR Mériem, M. BOUMEDJANE Karim, Mme BOUTHORS Jacqueline, M. CAHENZLI Denis, M. CHAVAROC Grégory, M. CHERIGUENE Abdelouaheb, Mme DELMONT-KOROPOULIS Annie, Mme MENDES Odette, Mme DA COSTA Marie-Lyne, M. DESRUMAUX Denis, Mme DUBOE Nicole, Mme LAGARDE Aude, M. LAGARDE Jean-Christophe, Mme LAGNEAU Muriel, M. MIGNOT Didier, Mme PINHEIRO Amélie, M. RAMADIER Alain, M. RANQUET Jean-Philippe, M. SAULIERE Gilles, Mme VERTE Monique, Mme YOUSOUF Mélissa M. ZANGRILLI François,

AYANT DONNE POUVOIR A M. BAILLON Jean-François, Mme MEYER Karine, Mme YERRO Georges-Marie, Mme MAROUN Séverine, M. ATTIORI Olivier, Mme MEKKI Chérifa, Mme BELMOUDEN Fatima, Mme MABIRE-LOISON Myriam, M. BORSALI Jean-Baptiste, M. BORSALI Jean-Baptiste, Mme DE CARVALHO Virginie, M. MILLARD Jean-Luc, M. MANGIN Anthony, M. DACHIVILLE Romain, M. BELOUCHAT Rachid, M. MORIN Sébastien, M. CANNAROZZO Frank, Mme LEFEVRE Bénédicte, Mme FAOUZI Hanane, Mme VALLETON Martine, M. SIBY Oussouf, M. LASTAPIS Michel,

ABSENTS Mme ABDELLAOUI Leïla, Mme ADLANI Farida, M. BESCHIZZA Bruno, Mme BOUR Patricia, M. CARRE Julien, M. CHANTRELLE Laurent, M. FERREIRA Lino, M. GEFFROY Philippe, M. EL KOURADI Fouad, M. HAN Bo, M. JIAR Youssef, Mme KHATIM Karima, M. LAPORTE Pierre, Mme MABCHOUR Najet, M. MARAN Max, M. MEIGNEN Thierry, Mme SAGO Aïssa.

SECRETARE DE SEANCE

M. Frank CANNAROZZO

DELIBERATION N°67 – FINANCES – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'ANNEE 2021 DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EPT PARIS TERRES D'ENVOL

Le conseil de territoire,

Après avoir entendu l'exposé de M. Anthony MANGIN,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-14,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol, dressé pour l'exercice 2021 par le trésorier municipal de Sevran,

Vu l'état des restes à réaliser d'investissement du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol arrêté au 31 décembre 2021 et visé par le trésorier municipal de Sevran,

Considérant la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2021,

Considérant le retrait du Président,

Après en avoir délibéré :

- **Constata**, présentation faite du compte administratif de l'exercice 2021 du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,
- **Arrête** les résultats du compte administratif du budget principal de l'EPT Paris Terres d'Envol pour l'exercice 2021 à :
 - section de fonctionnement : 25.338.976,15 € (excédent)
 - section d'investissement : -7.642.616,28 € (déficit)

Adopté à la majorité

(61 voix pour, 2 voix contre : M. BELOUCHAT, M. MIGNOT)

Le Président
Bruno BESCHIZZA

Accusé de réception en préfecture
093-200058097-20220516-67-16-05-2022-DE
Date de télétransmission : 01/06/2022
Date de réception préfecture : 01/06/2022